

Diplôme d'Etat Ambulancier (DEA)

Financement



Sanitaire et social subventionné

Organisme responsable et contact

CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN

Nelly GARCIA

05.58.05.22.97

nelly.garcia@ch-mdm.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Elève sous statut scolaire

Sélection :

Dossier
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Etre titulaire du permis B depuis au moins 3 ans (ou 2 ans en cas de conduite accompagnée)

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

Acquérir les connaissances et compétences nécessaires afin d'exercer le métier d'ambulancier L'ambulancier assure la prise en charge et le transport des patients à tout âge de la vie sur prescription médicale ou dans le cadre de l'aide médicale urgente, au moyen de véhicules de transport sanitaire équipés et adaptés à la situation et à l'état de santé du patient. Il peut travailler pour différentes structures : SAMU, hôpital, etc.

Contenu et modalités d'organisation

Durée du parcours complet : 801h La formation comprend des enseignements théoriques et pratiques organisés en institut ou à distance (556h, 15 semaines) et une formation réalisée en milieu professionnel (245h, 7 semaines). Des passerelles existent pour les détenteurs des diplômes et titres suivants : Bac Pro ASSP, Bac Pro SAPAT, Bac Pro Conducteur Transport, AES, AS, AP, ARM, ADVF, ASMS, Conducteur Livreur Référentiel de compétences Bloc 1 – Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions 1- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner le patient et son entourage 2- Accompagner le patient dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant le matériel adapté 3- Mettre en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés aux besoins et à la situation du patient Bloc 2 – Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence 4- Apprécier l'état clinique du patient dans son domaine de compétences 5- Mettre en œuvre les soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence Bloc 3 – Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière 6- Réaliser la préparation, le contrôle et l'entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre afin de garantir la sécurité du transport 7- Conduire le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de façon adaptée à l'état de santé du patient Bloc 4 – Entretien des matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention 8- Utiliser des techniques d'entretien du matériel et des installations adaptées, dans son domaine de compétences, en prenant en compte la prévention des risques associés 9- Repérer, signaler, traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien du véhicule, du matériel et des installations et en assurer la traçabilité Bloc 5 – Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de transport, à la qualité / gestion des risques 10- Rechercher, traiter,

...

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Individualisé

Validation(s) Visée(s)

Diplôme d'État d'ambulancier - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00323036	du 16/12/2022 au 09/06/2023	MONT DE MARSAN (40)	CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN		Non éligible	FPC
00362046	du 21/08/2023 au 09/02/2024	Mont-de- Marsan (40)	CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN		Non éligible	FPC
00397423	du 15/01/2024 au 05/07/2024	Mont-de- Marsan (40)	CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN		Non éligible	FPC

00450877	du 26/08/2024 au 14/02/2025	Mont-de-Marsan (40)	CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN	Non éligible	FPC
00478874	du 13/01/2025 au 04/07/2025	Mont-de-Marsan (40)	CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN	Non éligible	FPC
00581465	du 25/08/2025 au 13/02/2026	Mont-de-Marsan (40)	CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN	Non éligible	FPC